

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Stages



Les périodes professionnelles de l'étudiant en parcours continu peuvent être réalisées :

- dans le secteur d'activité de son choix
- sous convention de stage (éditée par l'école ou fournie par l'entreprise)
- mais aussi sous contrat de travail (CDD, CDI, intérim, VIE, Service civique...)
- sous couvert de validation préalable par le Career Center (Demande de Mise en Relation via eCampus : espace en ligne de l'étudiant)

Pour les stages (sous convention de stage) :

Celui-ci ne peut durer plus de 6 mois au sein de la même entreprise (même SIRET) et doit être gratifié au taux minimal horaire de 4,05€ (pour 2023) dès que le stage dépasse 2 mois (soit 308h ou 44 jours de présence effective en entreprise)

Pour déposer gratuitement votre offre de stage sur notre plateforme Job Teaser, rendez-vous sur le lien suivant :

https://montpellier-bs.jobteaser.com/fr/recruiter_account/sign_in

STAGES														
2023				2024										
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	
Programme Bachelor														
BIBA 1 (Bac + 1)									Stage obligatoire (2 à 4 mois)					
BIBA 2 (Bac + 2)								Stage facultatif (2 à 4 mois)						
Césure (facultatif)	Expérience professionnelle stage ou contrat de 3 à 6 mois (post 1ère année ou 2ème année)													
BIBA 3 (Bac + 3)								Stage facultatif (2 à 6 mois)						
Programme Grande École														
PGE1 (Bac + 3)								Stage obligatoire (2 à 4 mois)						
PGE2 (Bac + 4)								Stage obligatoire (2 à 4 mois)						
Master Of Science *														
1ère année								Stage facultatif (2 à 4 mois)						
2ème année / PGE3								Stage obligatoire (4 à 6 mois)						

* Étudiants anglophones

- MSC -> Master of Science 2
- PGE3 -> 3ème année du Programme Grande École



MAKING A DIFFERENCE

Career center - Montpellier Business School

✉ careercenter@montpellier-bs.com

☎ 04 67 10 25 01